

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE FINANCE
Du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim
Edith Doucet
Gilles Lanteigne, président
Samuel LeBreton
Chantal Thériault

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Madeleine Dubé, vice-rectrice du campus d'Edmundston
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur du campus de Shippagan

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2018-2019. Les réunions se sont tenues aux dates suivantes :

- le 21 août 2018
- le 5 octobre 2018
- le 14 novembre 2018
- le 12 février 2019
- le 27 mars 2019

À titre de comparaison, le Comité de finance s'était réuni à huit reprises en 2017-2018.

3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Lors de ses réunions, le comité a pris les décisions et fait les recommandations suivantes :

R : 03-CFI-180821

« Que le Comité de finance donne à l'équipe de négociation de l'Employeur le mandat de négociation avec l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (APPUMCS) conformément à celui proposé dans le document intitulé « Paramètres financiers pour la négociation de l'entente collective avec l'APPUMCS en date du 21 août 2018. »

R : 04-CFI-180821

« À l'exception d'une modification mineure, que le rapport annuel 2017-2018 du Comité de finance soit présenté au Conseil des gouverneurs pour réception. »

3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ (suite)

R : 05-CFI-180821

« Que le Comité de finance donne le mandat au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines de procéder au transfert de fonds de la Chaire Clément-Cormier à l'Institut Donald-J.-Savoie conformément à la correspondance du 2 août 2018 de madame Annie Boudreau, présidente de l'Institut Donald-J.-Savoie. »

R : 06-CFI-180821

« Que l'on attribue à la vice-rectrice, aux vice-recteurs de l'Université de Moncton une augmentation de salaire pour l'année 2018-2019 correspondant à l'augmentation de salaire prévue pour les membres de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), campus de Moncton, soit 1,5 %. »

R : 01-CFI-181005

« Que le Comité de finance accepte le cadre de rémunération de la rectrice ou du recteur de l'Université de Moncton. »

R : 02-CFI-181005

« Que le Comité de finance accepte le cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'Université de Moncton. »

R : 04-CFI-181114

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des principes directeurs du budget de l'année financière 2019-2020 tels qu'ils ont été présentés. »

R : 05-CFI-181114

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs les tarifs de location pour l'année 2019-2020 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé « Tarification des logements universitaires pour l'année 2019-2020. »

R : 03-CFI-190327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs que le budget 2019-2020 de l'Université de Moncton soit présenté en vue de son adoption le 8 juin 2019 à la réunion du Conseil des gouverneurs. »

R : 04-CFI-190327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM). »

R : 05-CFI-190327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton – campus de Shippagan (APPUMCS). »

3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ (suite)

R : 06-CFI-190327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM). »

R : 07-CFI-190327

« Que le Comité de finance donne le mandat de négociation tel que présenté dans le document « État de la situation – Négociation collective – ABPPUM Unité II » à l'équipe de négociation de l'Employeur afin qu'elle puisse poursuivre les négociations avec l'ABPPUM Unité II. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- Mise à jour de l'état d'avancement des projets
- Analyse des écarts entre le budget 2017-2018 et le résultat réel au 30 avril 2018
- Planification budgétaire pour 2019-2020
- Projections au 30 avril 2019

Préparé par le Secrétariat général - Août 2019